

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR
MINISTERE DE L INTERIEUR
PREFECTURE DE POLICE D ANTANANARIVO
DISTRICT ANTANANARIVO IV
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 02/MININTER/PREF.POL/DIST TANA IV/PRMP/CIAD/2025

1. Le MINISTERE DE L'INTERIEUR invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES:TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE RUELLE EN BÉTON DU FOKONTANY ANGARANGARANA SECTEUR II 120 m de long x1.20 m de large pour CIAD 2025 DU DISTRICT D ANTANANARIVO IV ".

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

- 2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à prix unitaire.
- 3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : Nouveau bâtiment Ex-Faritany AMBOHIDAHY 2 eme étage porte 202

Rue:

Etage / Numero de Bureau : 2 eme étage porte 202

- 4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Nouveau biment Ex-Faritany AMBOHIDAHY 2 eme age porte 202 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
 - Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés). Le paiement devra être effectué :
 - Soit en espèce
 - Soit par chèque Bancaire.
- 5. Les plis devront parvenir **Nouveau bâtiment Ex-Faritany AMBOHIDAHY 2 eme étage porte 202** au plus tard le **27/10/2025** à **12 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 7. La garantie de soumission n'est pas requise.
- 8. Une visite de lieu est facultative



à Le 14/10/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

ACPX_2500872-203CPX001 14/10/2025